

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

MMSH – Maison Méditerranéenne des Sciences
de l'Homme

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Aix-Marseille Université – AMU

Centre national de la recherche scientifique –
CNRS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Martine Benoit, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2).

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Acronyme de la fédération :

MMSH

Label et N° actuels :

UAR 3125

ID RNSR :

200817679L

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Nom du directeur (2021-2022) :

Mme Sophie Bouffier

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :

Mme Martine Benoit, Université de Lille, Villeneuve-d'Ascq

Experts :

M. Hugues Berthelot, Université d'Angers

Mme Marie Cronier, CNRS, Aubervilliers (représentante du CoNRS)

Mme Armelle Thomas, CNRS, Dijon

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

Mme Marie-Laurence Haack

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

M. Philippe Delaporte, AMU

M. Lionel Maurel, InSHS

Mme Aurélie Philippe, CNRS Provence-Corse

INTRODUCTION

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNELS

La Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH) a été créée en 1996 par M. Robert Ilbert, qui l'a dirigée jusqu'en 2007. La MMSH regroupe, d'une part, une composante d'université créée sous la forme juridique d'un département de recherche de l'université de Provence, et renouvelée comme département d'université à la création d'Aix-Marseille université au 1^{er} janvier 2012 ; d'autre part une unité mixte (Université-CNRS), d'abord Unité mixte de services (UMS 841), puis Unité de services et de recherche (USR 3125) en 2008 et, enfin, Unité d'appui et de recherche (UAR) depuis le 1^{er} janvier 2022. La MMSH regroupe 10 laboratoires associés (9 UMR, 1 UAR) ; elle héberge l'École doctorale « Espaces, Cultures, Sociétés » (ED 355) d'Aix-Marseille université ; enfin, elle soutient les activités de deux instituts d'établissement, Arkaia (Institut d'archéologie méditerranéenne) et SoMUM (Institut sociétés en mutation en Méditerranée), créés en 2020 à la suite du LabexMed (2011-2019).

Les 34 agents affectés en propre à l'USR au 31 décembre 2021 sont localisés dans les locaux de la MMSH. Le bâtiment se situe sur le campus aixois d'AMU, cette dernière étant propriétaire des locaux. On notera que deux personnels techniques (BAP G), en charge de la maintenance du bâtiment et de ses infrastructures, sont logés sur place pour nécessité absolue de service.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MMSH est sous la double tutelle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et d'Aix-Marseille université (AMU). La MMSH fait également partie du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme (RnMMSH).

Outre ce cadre institutionnel, la MMSH entretient des liens avec des établissements du supérieur que sont l'EHESS et Sciences-Po Aix.

Par ailleurs, l'environnement partenarial de la MMSH est riche : la Maison a su nouer des liens avec d'importants musées de Marseille, comme le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) et le Musée d'histoire de Marseille. De même, la MMSH entretient des partenariats dans le cadre politique régional avec la Région Sud, la Métropole « Marseille Provence Métropole » et avec la Ville d'Aix-en-Provence.

NOMENCLATURE DU HCÉRES ET THÉMATIQUES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

SHS – Sciences humaines et sociales

Panels scientifiques (dans la nomenclature du HCÉRES) par ordre décroissant d'importance :

Panel 1

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

Panel 2

SHS5 : Cultures et productions culturelles

Panel 3

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

Panel 4

SHS7 : Espace et relations homme-milieu

Très forte, l'identité scientifique de la MMSH correspond à l'origine du projet, qui était de créer un pôle de référence sur la Méditerranée et les études méditerranéennes en SHS. Depuis sa création, la MMSH affirme son identité scientifique comme structure de soutien aux études méditerranéennes, en cohérence avec les orientations des unités associées et la politique de son université. L'USR a structuré son projet scientifique autour de six axes résolument transversaux et interdisciplinaires :

1. Appropriations et transformations des milieux
2. (Re) compositions urbaines et dynamiques territoriales
3. Arts, écritures et langages
4. Sociétés plurielles, héritages, appartenance et conflits
5. Religions : identifications et pratiques
6. La Méditerranée et le Monde

La MMSH lance des appels à projet autour de ces axes, de manière annuelle pour les séminaires et bisannuelle pour les programmes transversaux, les projets étant renouvelables une fois. C'est le Conseil scientifique de la

MMSH qui en assure la sélection et le potentiel renouvellement tandis qu'à l'UAR sont dévolus l'accompagnement et le suivi. Cet encouragement à l'interdisciplinarité au sein de la MMSH a permis l'émergence de nouvelles thématiques en synergie forte avec les collectivités territoriales : villes en transition (avec une réflexion autour de la création d'un Observatoire des Villes en Transition) ; mer et littoralité ; sport et patrimoine sportif, en articulation avec le réseau thématique du RnMSH, nouvellement créé autour du sport.

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Entre décembre 2013 et janvier 2018, deux directions distinctes ont cohabité, avec Mme Brigitte Marin comme directrice de l'USR (et coordinatrice scientifique de LabexMed) et Mme Sophie Bouffier comme directrice de la composante. Depuis janvier 2018, Mme Sophie Bouffier assure la direction conjointe des deux structures, l'USR/UAR et le département d'AMU. L'équipe de direction coordonnée par Mme Sophie Bouffier est composée d'une direction adjointe (Mme Emmanuelle Chapron, PR, historienne — de septembre 2018 à novembre 2019 ; puis Mme Céline Regnard, MCF-HDR, historienne — depuis février 2021), de deux chargés de mission, sur l'innovation et le numérique (Mme Sylvia Girel, PR, sociologue), sur la valorisation et les partenariats socio-économiques (Mme Ghislaine Gallenga, MCF-HDR, anthropologue ; puis M. Alexandre Grondeau, MCF-HDR, géographe) et de la secrétaire générale de l'USR, Mme Christiane Laye, également responsable administrative du département d'AMU.

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Au 31 décembre 2021, la MMSH comptait 34 agents (correspondant à 29,47 ETPT). Vingt agents sont des ITA statutaires (CNRS) ; quatorze sont des personnels IATSS (Université), parmi lesquels quatre sont des personnels en CDI et trois des personnels en CDD renouvelable sur fonctions pérennes dont un mutualisé et un sur ressources propres de l'USR (contrat de 12 mois). Sur ces 34 agents, deux ITA et quatre IATSS sont certes rattachés à l'USR mais affectés de fait à une unité hébergée. 65 % du personnel relèvent de la catégorie A, 17 % de la catégorie B, 18 % de la catégorie C. On compte 18 femmes et 16 hommes.

Le personnel se répartit en deux grands ensembles : d'une part, 15 agents sur le Pôle « Administration et fonctionnement général », soit en détail : administration et gestion (7), informatique (4), logistique (4) ; d'autre part, 17 agents sur le Pôle « Services de soutien à la recherche », soit en détail : recherches transversales et interdisciplinaires (1), PF (3), Partenariats internationaux (1), communication et culture scientifique (1), édition (1), archives scientifiques (1), médiathèque (8), BIAA (1).

Au cours du contrat, on relève que deux postes AMU sont venus renforcer des services et qu'un poste AMU de géomaticien a permis de proposer cette nouvelle compétence. D'autres services demeurent en revanche en sous-effectif, notamment le service logistique. Trois postes CNRS mutualisés ont été obtenus, dont les missions sont cependant dévolues aux unités associées.

L'extension du bâtiment (passant de 12 000 à 13 500 m², grâce à un financement CPER 2007-2013 pour un montant de 7,4 M€), livrée en septembre 2019, a permis d'accroître la capacité d'accueil des unités rattachées, d'assurer l'accueil des deux instituts, Arkaia et SoMuM, et la réalisation d'un plateau technique à destination des équipes d'archéologie, renforçant ainsi la visibilité de la recherche en SHS sur le site d'Aix-Marseille.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La MMSH remplit pleinement son rôle de structure fédérative. Sur le plan scientifique, son projet, structuré en 6 axes clairement interdisciplinaires et soutenu par une politique d'appels à projet récurrents, lui assure une solide fonction de structuration des SHS autour des unités associées.

De plus, l'effort d'accompagnement et d'aide assuré par les services d'appui à la recherche, dans une volonté toujours réitérée de soutien à la transversalité, passe par de nombreux canaux.

Il y a d'abord les canaux physiques, avec des espaces communs : amphithéâtre, salles de conférence équipées en matériel de visioconférence et salles de cours, également une cafétéria gérée par le CROUS. Ainsi les cours de masters adossés aux unités associées se tiennent-ils à la MMSH.

Il y a également une mutualisation ou une aide importante des services d'appui à la recherche : un soutien à la gestion financière des contrats A*MIDEX des unités associées ; une mise à disposition d'espaces de stockage et de machines virtuelles, un hébergement de sites internet, de plateformes et d'applications métier par le service informatique ; un important travail du Service communication, avec la mise en place d'une charte graphique déterminante pour l'identité de la MMSH, l'animation d'un espace web puis l'accompagnement du travail de refonte du site suite à l'attaque informatique au printemps 2021, la création d'un compte twitter et, en 2018, de la « Lettre de la MMSH » (numérique et imprimée) ; le service Partenariats internationaux, comme cellule de veille des appels internationaux et de soutien au montage de projets (notamment, sur les années 2015-2019 : 2 ANR, 3 ERC, 1 COST, 3 Marie Skłodowska-Curie Actions Postdoctoral Fellowship, 1 Twinning Action), et de mise en place de coopérations internationales ; au niveau éditorial, avec un soutien financier à la

publication hors collection de projets de livres issus de programmes de recherche pluridisciplinaire portés par les laboratoires associés et un soutien à la traduction d'articles ou de chapitres d'ouvrages collectifs.

Il y a d'autre part un regroupement documentaire remarquable : une Médiathèque unique, haut-lieu de la pluridisciplinarité et du décloisonnement, proposant des ressources documentaires pluridisciplinaires consacrées aux études méditerranéennes et aux mondes arabes et musulmans (trois des collections ont été labellisées Collections d'excellence par le CollEx Persée) ; un chantier de traitement des archives des chercheurs en lien avec le CINES ; travail en lien étroit avec la TGIR HUMANUM.

On relève aussi une large transversalité de la recherche portée par 14 programmes transversaux.

De plus, la MMSH est fortement engagée dans le RnMSH, par le positionnement de sa directrice (directrice membre du bureau du Réseau ; accueil en 2017 du CoDir des 22 Maisons ; co-organisation en 2021 de la première phase du colloque international « Interdisciplinarité(s) ») et également dans le respect de la nouvelle charte qui favorise l'internationalisation des SHS (art. 5) par le biais du projet Twinning SfaxForward : la MMSH s'est associée à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS) de Nice et à la Maison des Sciences Humaines (MSH-ULB) de Bruxelles sous la coordination de la première MSH extra-européenne, la nouvelle Maison du Maghreb des Sciences de l'Homme (MdMSH) de l'université de Sfax (Tunisie), autour d'un projet commun, collaboratif et participatif, centré sur l'étude et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Sud tunisien (<https://sfaxforward.eu/>). L'édition et la diffusion des publications scientifiques sont facilitées avec le développement de la science ouverte (art. 8) : un effort remarquable de la MMSH doit être relevé sur ce volet très important dans les MSH : on note la restructuration du service, la réflexion sur l'évolution des publications (autour de trois collections d'ouvrages) vers la science ouverte, en lien avec la plateforme OpenEdition Books, et la création d'un pôle édition (chaîne Métopes) installé dans la nouvelle extension de la MMSH.

La MMSH est engagée dans l'accès aux TGIR en SHS (HUMANUM, PROGEDO) et la mutualisation d'ingénierie technico-scientifique (art. 4) : la MMSH a créé des pôles d'ingénierie destinés à encourager les pratiques innovantes autour de l'image et du son : dans le cadre du « Pôle interdisciplinaire Images-sons, pratiques du numérique en SHS » sont organisés des séminaires, des formations et des ateliers présentés dans un carnet Hypothèses (<https://imageson.hypotheses.org/a-propos>) ; le « Service des ressources numériques » conseille et accompagne les chercheurs ainsi que le pôle Médiathèque (plateformes documentaires des projets « Études berbères », TEPAS, CAMU, « Archives connectées : Yémen », CiNuMed en lien avec HUMANUM-entrepôt Nakala et Canal-U) et le pôle Communication. La création d'une mission « Innovation et Numérique à la MMSH » (chargée de mission : Sylvia Girel, PR en Sociologie) a permis de renforcer les liens avec HUMANUM (arrivée d'une Ingénieure HUMANUM à la MMSH en janvier 2023). De plus, la MMSH a créé en 2019 une PUD-PROGEDO forte de deux IE à son lancement, PUD dont la mission est de développer la culture des données pour la recherche en sciences sociales sur le site d'AMU. Enfin, la MMSH coordonne CartoMundi, programme national soutenu par le CollEx Persée et dédié à la valorisation en ligne du patrimoine cartographique par le biais d'une très impressionnante PF collaborative (riche de 80 000 références et 10 000 reproductions issues de 193 pays) gérée par l'IE géomaticien nouvellement recruté en 2019.

La MMSH est également engagée dans la valorisation et le transfert de connaissances (art. 7) : elle est présente lors d'événements du territoire, notamment Fête de la science, Journées Européennes de l'Archéologie de Marseille, JEA- numérique, Rencontres d'Averroès. Deux moments singuliers ont de plus jalonné la période : les 20 ans de la MMSH (avec une programmation sur dix-huit mois : rencontres-débat, projections-débats, expositions) et les 80 ans du CNRS (célébrés lors de la Fête de la science en partenariat avec le MuCEM et avec le soutien du CNRS — Label 80 ans — et de la Région Sud). La crise sanitaire a poussé la MMSH à créer sa chaîne Youtube et à lancer une collection « Les Décrypteurs. Analyser, comprendre, informer », destinée à diffuser les analyses de chercheurs SHS sur des thématiques d'actualité (une douzaine de capsules vidéo à ce jour).

Au-delà de ce travail de mutualisation des espaces et des services et au-delà de cet engagement vertueux au sein du RnMSH, la MMSH a pris sa place dans le paysage d'AMU, faisant face à une gouvernance délicate mais très maîtrisée, ne serait-ce que grâce à la double direction dévolue à la même directrice, dont on relèvera cependant la lourdeur de la tâche à assurer. Par ailleurs, il convient de saluer la très forte volonté d'ouverture et de synergie dont fait preuve la MMHS : elle a ainsi ouvert en 2019 les appels à programmes et à séminaires à l'ensemble des unités présentes sur le site, qu'elles relèvent ou non de la MMSH. Le bilan de cette ouverture est ressenti comme très largement positif au niveau des chercheurs mais on peut regretter une certaine frilosité des institutions, en particulier au niveau des gouvernances.

Enfin, il faut souligner d'une part le rôle organique et structurant joué par la MMSH pour les deux instituts Arkaia et SoMuM et, inversement, le rayonnement qu'ils assurent à leur tour à la MMHS hors de ses murs, en l'aidant à poursuivre et à fédérer les SHS avec des unités et des disciplines externes à ses thématiques *stricto sensu* mais aussi en la mettant en synergie avec des étudiants qui, dans un futur proche, inscriront leurs travaux dans ce projet. La MMSH contribue ainsi parfaitement au rôle d'incubateur de ces instituts pour des réalisations collectives destinées à se développer auprès d'une communauté élargie. Il semble en retour qu'elle pourrait prétendre à jouer un rôle plus important dans leur gouvernance. On ne doit cependant pas négliger le risque que la multiplication des structures induise une mise en concurrence et une redondance des services, là où il semblerait plus judicieux de fédérer l'activité autour de la MMSH, qui est une Maison des sciences de l'Homme solide et qui doit continuer à irradier dans le paysage universitaire fusionné aixois-marseillais.

ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT D'ÉVALUATION

Les recommandations du dernier rapport Hcéres insistent sur trois points de vigilance : la question des personnels et de leur formation ; sur le plan de la recherche, la question de l'interdisciplinarité ; la coopération entre chercheurs et personnels d'appui.

Concernant ce dernier point, la visite *in situ* a permis de confirmer les éléments apportés dans le nouveau rapport, à savoir une attente de la part des chercheurs d'un personnel d'appui à leur écoute et l'engagement en ce sens des personnels qui n'hésitent pas, à leur tour, à faire des propositions. La coopération est effective, dans un respect mutuel des prérogatives de chacun.

Sur le premier point, l'effort de la MMSH pour maintenir son équipe d'appui à la recherche aussi présente que possible est remarquable. Mais force est de constater qu'autant AMU assure le remplacement des agents qui font valoir leur droit à la retraite, autant le CNRS favorise une politique de mutualisation pour laquelle les personnels sont de fait rattachés à l'UAR mais exercent la quasi-totalité de leurs missions au profit des unités associées dans lesquelles ils sont affectés. De même, le remplacement des postes est difficile à articuler au rythme des campagnes d'emploi et entraîne des dysfonctionnements (exemple : décalage de deux ans entre le départ du chef du service informatique en 2017 et l'arrivée de son remplaçant en 2019). On notera, en outre, un point de vulnérabilité sur le service logistique qui, au cours du présent contrat, s'est vu amputé de la moitié de ses effectifs techniques et qui est depuis 2018 en sous-effectif drastique. Concernant plus précisément la formation continue des personnels, la MMSH s'est montrée très investie dans cette direction, pour le service informatique notamment. La question de l'adaptation des programmes et missions de la MMSH au périmètre humain demeure centrale.

Sur le plan de la recherche, la MMSH a pris particulièrement à cœur la question de l'interdisciplinarité. Deux réseaux thématiques durables ont émergé : « MiMed », associant anthropologues, géographes, historiens et sociologues, autour du phénomène migratoire en Méditerranée ; et « GenderMed », sur le genre et les questions socio-politiques qui s'y rapportent. De plus, la MMSH a soutenu ou soutient trois observatoires : l'OREM (Observatoire des relations euroméditerranéennes) ; DemoMed (Observatoire démographique de la Méditerranée), qui allie démographie, géographie, sociologie et statistique ; l'ORDCS (Observatoire régional de la délinquance et des comportements sociaux), dont les travaux se sont achevés en 2017. Des projets interdisciplinaires ont également été encouragés et soutenus : séminaire transversal ATHAR (2019-2021) entre archéologues et historiens qui travaillent de la préhistoire à la période moderne ; participation à la création de l'association COPAM – CoDévelopper le Patrimoine Mondial en Méditerranée ; co-montage du projet Twinning 2019-2022 SfaxForward. Enfin, l'arrivée d'une nouvelle IE et la création d'une direction adjointe chargée des partenariats internationaux ont permis la constitution d'une cartographie des collaborations internationales d'où est né le projet collectif « GlobalMed » (la Méditerranée et le monde de la Préhistoire à nos jours, approches interdisciplinaire et internationale, axe 6 du contrat quinquennal 2018-2023).

Cependant, en dépit d'une volonté constante de la MMSH de faire émerger des initiatives communes aux laboratoires qu'elle héberge, le constat fait dans le précédent rapport d'un « manque de porosité entre les laboratoires *Histoires et Sciences Sociales*, d'une part, et *Préhistoire, Antiquité, Archéologie*, d'autre part » (Rapport 2017, p.9) est encore en partie confirmé.

APPROPRIATION DES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES DÉFINIS PAR LES TUTELLES

AMU et le CNRS, représentés pendant la visite par le vice-président Recherche et le DAS de l'InSHS, ont exprimé des attentes fortes vis-à-vis de la MMSH. AMU, dont le VP-Recherche a insisté pendant l'entretien sur l'importance de la MMSH pour le site universitaire, attend de sa MSH une animation scientifique dense autour de la thématique méditerranéenne et une politique de mutualisation des services allant au-delà même des laboratoires hébergés — attentes auxquelles la MMSH répond pleinement. De son côté, le CNRS (InSHS) a souligné au cours de l'entretien, par le biais de son DAS, combien il est important que la MMSH s'adapte à la nouvelle charte du RnMMSH. Apparaît ainsi une interrogation quant à la place de la MMSH dans l'évolution du site AMU depuis la fusion, notamment avec la création récente de plusieurs autres institutions ou structures de recherche : la Maison de la recherche d'AMU, l'UAR Maison Asie-Pacifique et les deux instituts interdisciplinaires (Arkaia et SoMUM) nés à la suite du LabexMed.

BILAN DE L'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ISSUE DE LA SYNERGIE FÉDÉRATIVE

Afin de créer la synergie non seulement entre les chercheurs mais aussi entre les unités, et pour en favoriser le développement, la MMSH s'est dotée de dispositifs de collaboration internes et externes, relevant d'une ou plusieurs des six thématiques prioritaires portées dans le contrat quinquennal 2018-2022 (voir *supra* : « Nomenclature du Hcéres et thématiques de la structure fédérative »).

Un premier type de dispositif est constitué par le soutien aux séminaires et programmes transversaux :

1. Séminaires inter-laboratoires, sur une année universitaire (renouvelable une fois) : 17 séminaires sur la période concernée (de 9 à 25 chercheurs impliqués par séminaire).
2. Programmes transversaux, associant plusieurs unités à des partenaires nationaux et internationaux, sur deux années civiles (renouvelable une fois) : 12 programmes transversaux sur la période concernée (6 à 33 chercheurs impliqués par programme).

Pour ce faire, la MMSH lance des appels à projet et labellise les candidatures retenues (évaluation par le Conseil scientifique), en leur octroyant un budget propre (3 000 à 5 000 euros par an) pour l'organisation de séminaires et de manifestations scientifiques et en leur apportant son soutien logistique (également pour l'accueil de chercheurs étrangers). Les projets doivent associer plusieurs unités de recherche du site AMU et s'articuler autour de l'une des six thématiques prioritaires : les chiffres font apparaître un grand dynamisme autour de l'axe 3, qui est largement prépondérant (en particulier dans les programmes).

On notera que le label MMSH obtenu par les programmes est conservé à l'issue de la durée du financement et peut être mis en avant dans la recherche de financements autres : c'est le cas par exemple des programmes ATHAr (Axe Transversal histoire et archéologie du Maghreb ancien ; initié en 2017, labellisé en 2019, financé en 2019-2021) et Céramopôle (Céramique méditerranéenne du néolithique à nos jours) qui, à partir de l'impulsion donnée par ce label, ont par la suite obtenu d'importants financements auprès d'autres institutions. En ce sens, la MMSH a pleinement rempli son rôle fédérateur.

À cela s'ajoute un programme spécifique dédié au sport : Tepas (Territoires et patrimoine du sport en Région Sud), en cours depuis 2017, en partenariat avec la MSH Sud-Est et avec le soutien de la Région Sud et la ville de Marseille, qui participe au réseau thématique du RnMSH « Sports et société ». Le programme est incarné par une plateforme numérique, disparue lors de l'attaque informatique de 2021, en cours de reconstruction.

Un second type de dispositifs concerne des modèles de plus grande envergure, faisant une large place aux partenariats externes : les réseaux thématiques interdisciplinaires, destinés à renforcer des collaborations déjà existantes : MiMed (Migrations en Méditerranée) et GenderMed (Penser le genre en Méditerranée), qui pérennisent l'un des programmes du réseau européen RAMSES. Partis de la MMSH, ils s'étendent désormais à toutes les unités du site AMU avec de fortes collaborations externes (MUCEM, Musée national de l'immigration, Métropole Marseille Provence etc.). Le soutien (en moyenne 5 000 euros par an) est soumis à l'avis du Conseil scientifique de la MMSH et doit être réexaminé tous les ans. Théoriquement limités à la durée du contrat quinquennal, ils ont vocation à être poursuivis, étant donné qu'il s'agit de thématiques historiques des chercheurs du site, dont le caractère fédératif s'étend au-delà des dix unités hébergées. Hauts lieux de l'interdisciplinarité, ces réseaux favorisent les dialogues entre chercheurs, institutions et collectivités territoriales. Ils organisent des séminaires et des rencontres scientifiques, en grande partie publiés ou diffusés sur des chaînes partenaires. C'est ainsi qu'une collection éponyme a été créée en 2021 par MiMed, aux éditions Le Cavalier Bleu, disponible sous forme papier et en accès ouvert en ligne, à destination d'un public scientifique mais également élargi.

Il concerne aussi les observatoires : au nombre de deux, ils visent à l'élargissement disciplinaire et à l'expertise, en lien avec d'autres institutions ou à l'étranger, mais aussi avec les collectivités et la société civile (associations, ONG, entreprises etc.). (1) DemoMed (Observatoire démographique de la Méditerranée) ; (2) OREM (Observatoire des relations euro-méditerranéennes). D'autres outils de ce type sont actuellement en construction, notamment un Observatoire des Villes en Transition, des Politiques et des Pratiques Alternatives (créé en 2022, en partenariat avec les collectivités locales).

Ces observatoires permettent d'une part de nourrir la réflexion des chercheurs, d'autre part de favoriser la diffusion de leur expertise et, d'une manière générale, le partage des connaissances avec un public très élargi, dépassant le cadre académique, par exemple au travers d'ateliers urbains ou de débats. Leurs activités, liées à celles des réseaux thématiques, sont présentées sur des carnets de recherche dédiés : forums annuels et conférences annuelles, webinaires etc. Interrompues en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire et remplacées par des séminaires en ligne, elles ont repris en 2022. Le portail internet permet aussi la consultation de ressources en ligne (bases de données démographiques et cartographiques, publications etc.).

Il faut bien évidemment faire entrer dans le bilan du dernier contrat de la MMSH les activités issues du LabexMed (2011-2019), dont elle a assuré la coordination scientifique. Même s'il ne s'agit pas ici d'établir l'évaluation complète de ce Labex, on peut souligner qu'il a permis d'étendre la synergie, au-delà des 10 unités de la MMSH, à 6 autres unités du site d'Aix-Marseille en SHS, en développant des projets de recherche fortement interdisciplinaires et en assurant un rôle moteur au site dans le domaine des études méditerranéennes. De 2016 à 2019, il a financé ou cofinancé 23 rencontres scientifiques (19 partenaires internationaux pour un demi-millier de participants) mais aussi organisé le « Forum de la Méditerranée en SHS » (2016, avec trois autres Labex) ainsi que quatre « Ateliers de la Méditerranée » (2019). Il a à son tour soutenu différents dispositifs d'appels à projets, notamment destinés à favoriser l'internationalisation des études. Sur la période de 2016 à 2019, il a été à l'origine de 357 publications scientifiques. Le succès de ce Labex a conduit à la soumission de deux Écoles universitaires de recherches dans l'AAP 2017 (Arkhaia et Medischola) qui, n'ayant pas été retenues, ont finalement donné lieu à la création de deux instituts, labellisés en 2020 et auxquels la MMSH apporte son soutien. Arkhaia (Institut méditerranéen d'archéologie) est destiné à faire converger des compétences de recherche et de formation

sur le site d'AMU. Il associe quatre composantes, dont la MMSH est la principale, deux écoles doctorales — parmi lesquelles l'ED 355, rattachée à la MMSH - et 14 laboratoires, dont 5 relèvent de la MMSH. Outre les aspects logistiques, l'institut développe avec la MMSH une stratégie numérique commune. L'autre institut, SoMuM (Sociétés en Mutation en Méditerranée), est destiné à promouvoir les SHS sur le site d'AMU, par le renforcement de la formation et le soutien aux recherches innovantes. Il prévoit la constitution d'un réseau scientifique international. En synergie avec la MMSH, il entend contribuer à développer son pôle Édition et ses plateformes, notamment pour des réponses communes à des appels à projets de grande ampleur.

D'une manière générale, la constitution d'un bilan scientifique des activités de la MMSH ne peut se mesurer précisément, tant en termes de publications qu'en termes d'organisation de rencontres scientifiques, puisqu'elle ne dispose pas en propre de personnel de recherche et que les chercheurs et enseignants-chercheurs qui lui sont rattachés le sont par l'intermédiaire de leur unité, dans le bilan de laquelle sont donc versées leurs activités. De la même façon, la MMSH ne peut répondre en propre à des appels à projet. Le bilan a donc porté essentiellement sur les outils mis en œuvre et les réalisations auxquelles ils ont donné lieu. Néanmoins, les retombées directes en termes de publications sont réelles : chaque année, ce sont en moyenne de 3 à 5 ouvrages, de 3 à 6 articles et autant de chapitres de livres qui sont directement issus des dispositifs transversaux offerts par la MMSH. Cela ne rend cependant compte que dans une faible mesure de l'appui apporté quotidiennement par la MMSH à l'activité de recherche des personnes qui lui sont rattachées. Ainsi, la mise à disposition de locaux, le soutien informatique, l'appui à la gestion financière, l'accès à la documentation et tous les autres services de la MMSH sont autant d'avantages qui ne peuvent être comptabilisés précisément en termes de retombées scientifiques.

En somme, la MMSH assure parfaitement son rôle fédérateur dans la recherche SHS à de multiples niveaux — du plus simple au plus ambitieux —, en favorisant la synergie entre chercheurs ou équipes mais aussi entre les différentes unités hébergées et, surtout, par une multitude de dispositifs efficaces et variés permettant l'ouverture vers d'autres laboratoires, d'autres institutions de recherche (par exemple à l'étranger), et d'autres acteurs (par exemple les collectivités locales ou des associations).

RÉALITÉ ET QUALITÉ DE L'ANIMATION SCIENTIFIQUE

La MMSH fédère 10 unités mixtes, dont les champs de recherche sont, tant du point de vue chronologique et géographique que thématique, particulièrement étendus ; elle accueille également en son sein une école doctorale (ED 355).

Son action scientifique s'organise autour de 6 axes thématiques (énoncés plus haut), 3 axes émergents ayant vocation à devenir principaux lors du prochain contrat.

Il est notable que, en dépit d'une dotation de base décroissante en euros constants (-3 %), d'une baisse importante des crédits affectés à la recherche (de 57 500 € en 2016 à 49 398 € en 2021, soit -19,15 % en euros constants), liée notamment à la crise sanitaire, et d'une grande volatilité des ressources propres durant la période évaluée, la MMSH s'est efforcée de maintenir une animation scientifique dynamique.

Dynamique du site et perspective interdisciplinaire et comparative

Pour la période 2016-2021 ont été organisés 17 séminaires inter-laboratoires, ordinairement reconduits d'une année sur l'autre, animés par deux ou trois laboratoires en moyenne : montant à 6 en 2016 et 2017, ils sont au nombre de 5 entre 2018 et 2020, avant un rebond à 7 en 2021, suivant en cela la courbe des propositions reçues.

On note une forte disparité dans l'engagement des laboratoires dans ces séminaires, l'un ne prenant part à aucun d'entre eux (LAMPEA UMR 7269) quand deux figurent dans 9 des 17 séminaires (TELEMMe, UMR 7303, et IDEMEC, UMR 7307).

L'axe 2, « (Re)compositions urbaines et dynamiques territoriales » n'a par ailleurs donné lieu à aucun séminaire inter-laboratoires.

12 programmes transversaux, la plupart pluriannuels, ont été organisés ; la disparité d'engagement des laboratoires, déjà constatée pour les séminaires, s'y trouve confirmée.

Les deux réseaux thématiques lancés lors des contrats précédents, en 2009 pour MiMed et 2014 pour GenderMed, ont été pérennisés, élargis et renforcés. Le premier, originellement centré sur les migrations d'époque contemporaine, s'est ouvert à d'autres temporalités et disciplines et a donné lieu à la création d'une collection dédiée, augmentant donc tant les collaborations entre unités de recherche que la visibilité des travaux menés. Le second, consacré aux études de genre, a vu son action et son expertise recevoir un double soutien institutionnel, par l'appui de la présidence de l'université et par la collaboration avec l'institut d'établissement SoMuM.

La MMSH et les laboratoires qui lui sont associés sont ou ont été également engagés dans trois observatoires : l'OREM, organisateur de cycles annuels de conférences, en étroite association avec d'autres acteurs locaux

de la recherche et les offres de formation de l'université ; DemoMed, aux larges partenariats internationaux ; l'ORCDS, qui a disparu en 2017 (arrêt du financement et développement d'autres thématiques par les financeurs régionaux) mais rendait manifeste l'intégration de la MMSH dans les enjeux et dynamiques de son bassin.

International

Le renforcement de l'ouverture à l'international des études méditerranéennes, identifié comme l'un des choix prioritaires dans le cadre du présent contrat, peut être considéré comme pleinement réalisé.

La MMSH a ainsi assuré jusqu'à sa disparition en 2019 la coordination du laboratoire d'excellence LabexMed. Celui-ci a parfaitement rempli son objectif de renforcement de la coopération internationale, tant par la signature de conventions que par le soutien à des projets (Amorces) ou actions programmées (APRIMED) mettant en œuvre des partenariats internationaux ; sur les neuf ATRI Amorces sélectionnés entre 2016 et 2019, deux ont poursuivi leurs travaux (obtention d'une ANR et d'un financement régional) ; sur les 5 APRIMED, deux ont obtenu des financements ultérieurs (1 ANR, 1 financement CNRS).

Le collège postdoctoral, créé dans le cadre du LabEx, a également porté cette ambition, la majorité des entrants provenant d'une université étrangère, la totalité des sortants rejoignant une institution étrangère ou à l'étranger.

La MMSH a également œuvré à la structuration des relations existant historiquement entre AMU et différentes UMR avec plusieurs institutions d'enseignement et de recherche des pays du Maghreb ; la tenue du programme transversal ATHAR (3 années, 4 laboratoires de la MMSH parties prenantes) et la participation à la fondation de l'association COPaM sont également à créditer au nombre des actions relatives au Maghreb.

L'approfondissement des relations avec l'État libyen, avec le département des Antiquités duquel la signature d'un accord-cadre est mentionnée, devrait être un objectif futur.

Formation à et par la recherche

La MMSH n'est pas une composante de formation et n'assure donc ni le pilotage ni la gestion administrative de formations diplômantes ; la formation n'en demeure pas moins l'une des missions confiées aux MSH par la charte de 2019 (art. 6).

Trois aspects de son action de formation peuvent être retenus : d'abord, la sollicitation des personnels de la Médiathèque (présentation des services et ressources, accueil de stagiaires, formation en archivistique) et de la PUD, ensuite, l'accent mis sur les formations aux activités et outils numériques (Klynt, Wordpress, Excel), et enfin l'organisation de 13 écoles d'été (*summer schools*) dans le cadre du LabexMed et de séminaires.

Elle accueille par ailleurs dans ses locaux une école doctorale (ED 355 : Espaces, Cultures, Sociétés), pour les doctorants de laquelle les séminaires inter-laboratoires comptent comme formation doctorale, ainsi que l'ensemble des enseignements de master adossés aux UMR associées.

La MMSH est également associée à la formation d'étudiants de master et de doctorat dans le cadre de programmes passés (Céramopôle) et présents (ATHAR) qui lui sont propres ainsi que dans le cadre des observatoires auxquels elle participe (collaboration avec le Master d'études européennes et internationales dans le cadre de l'OREM, accompagnement de jeunes chercheurs dans DemoMed).

Cet engagement dans la formation est enfin visible dans le portage en 2017 par la MMSH de deux propositions d'École universitaire de recherche (*Arkhaia* et *Medischola*) dans le cadre du premier appel à projet EUR du « Plan d'investissement d'avenir PIA 3 », propositions finalement non retenues ; la labellisation de l'autorité de tutelle AMU de ces deux projets de structure sous la forme d'instituts d'établissement a permis la réalisation de cette ambition : dans le cadre de l'institut Arkaia (formation en archéologie maritime et côtière, réflexion à la structuration de 4 Masters et d'un PhD), et dans le cadre de SoMuM (renforcement d'un cursus au niveau MD sur les études méditerranéennes en SHS).

PERTINENCE ET QUALITÉ DES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

L'activité des services techniques communs est largement mise en valeur et conforte les axes scientifiques. Ses pôles de compétences et ses plateformes renforcent l'identité scientifique de la MMSH dans son rôle de soutien à la recherche. L'équipe est nombreuse et l'on perçoit une réelle dynamique sur projets, une forte expertise dans plusieurs domaines et une offre de services techniques efficaces, qui se manifestent de plusieurs façons.

Tout d'abord, l'offre complémentaire « documentation, archivistique et édition », qui est fortement marquée par le déploiement de la science ouverte. Dans ce contexte, la MMSH a su mettre en œuvre les collaborations nécessaires à l'échelle du site pour bénéficier du soutien et de l'expertise de services propres à l'université (ex. du SCD) ou présents au sein des laboratoires hébergés (ex. du projet fédérant plusieurs acteurs autour d'un pôle éditorial). Elle a également mis en œuvre les partenariats indispensables à l'échelle nationale avec les infrastructures de recherche et les opérateurs nationaux (notamment CINES, ABES, HUMANUM).

Médiathèque. Comptant 8 personnes, la médiathèque est un pilier de la MMSH. Ses fonds variés, multiculturels, multilingues et multi-supports représentent une source de documentation riche et rare sur le domaine géographique. C'est en particulier une institution de pointe dans les publications de langue arabe. Le rayonnement de ses fonds est le fruit de plusieurs expertises (notamment bibliothéconomique, iconographique, archivistique) développées par une équipe dynamique et investie. Le service s'est reconfiguré à la faveur de départs en retraite pour une meilleure mutualisation des outils et des compétences. Les chantiers de rétroconversion ont été menés à bien en étroite collaboration avec l'infrastructure locale (SCD) et nationale (ABES). De nombreuses collaborations et de nombreux transferts de compétences issus de ce service participent à son rayonnement à l'échelle nationale et internationale. Plusieurs projets lauréats auprès de CollEx-Persée ont conduit à la labellisation de collections d'excellence ; un chantier de traitement des archives des chercheurs bénéficie de l'archivage pérenne par le CINES.

Composé d'une personne, le service d'édition a bénéficié de facteurs conjoncturels qui favorisent sa reconfiguration dans un contexte de science ouverte : un départ en retraite remplacé, l'émergence de recommandations nationales en faveur de pôles éditoriaux pour faire évoluer les pratiques de la publication scientifique et des appels à projets orientés vers la science ouverte et les pratiques innovantes. Ainsi, sa démarche pour renégocier les contrats avec les éditeurs des collections qu'il a en charge et son appropriation de la chaîne d'édition structurée Métopes ont démarré dans le contexte d'un pôle éditorial récent, qui est hébergé dans la nouvelle aile de la MMSH et rassemble sur une base volontaire les professionnels de l'édition des laboratoires fédérés. Il est probable que le prochain contrat montrera l'épanouissement de l'activité d'édition ouverte dans le cadre du pôle éditorial de l'établissement, à l'instar de ce qui a déjà été réalisé (notamment DicoMed).

Composé de 4 personnes, le service informatique exerce un double rôle crucial auprès de la communauté scientifique du site et des personnels des unités hébergées. Il gère l'ensemble de l'environnement de travail (parc informatique, infrastructure en réseau et sauvegarde, sécurité du système) tout en apportant un soutien au déploiement et à l'hébergement des projets scientifiques. En regard des différents faits marquants du précédent contrat (départ en retraite du responsable, crise sanitaire et télétravail, cyberattaque en 2021), le service informatique de la MMSH a montré sa capacité à gérer une situation à risques en reconfigurant le fonctionnement du service et son architecture afin de mettre en place une infrastructure maîtrisée, et en obtenant les appuis nécessaires (local, avec l'OSU Pythéas, national, avec la DSI du CNRS).

Rassemblant 4 personnes, le service logistique dispose de deux agents logés sur place pour nécessité absolue de service, ce qui révèle l'importance du bâtiment et sa fréquentation. Une nouvelle aile de plus de 1000 m² a en outre vu le jour au cours du précédent contrat. La nécessité de connaître les bâtiments et les difficultés liées à la vétusté de certains locaux (fuites, etc.) et la création de la nouvelle aile sont autant de faits marquants qui mettent en relief l'implication de l'équipe et le besoin, exprimé clairement au cours de la visite, d'anticiper les départs en retraite proches.

Composé de 8 personnes, le service administration et gestion reflète l'envergure des projets soutenus par la MMSH et son rôle décisif dans l'accompagnement des laboratoires associés. Ses missions se sont accrues, particulièrement dans le soutien à la gestion des contrats A*MIDEX des unités fédérées, ce qui a donné lieu à une reconfiguration du service avec notamment la création d'un pôle financier. Le service a été consolidé par l'octroi de 2 postes par la tutelle AMU pour répondre à de nouvelles obligations, absorber la gestion de nouveaux projets issus des laboratoires fédérés et suppléer l'absence prolongée de personnels de gestion dans les unités fédérées.

Composé d'une personne, le service partenariats internationaux a tout d'abord été orienté vers le soutien aux montages de dossiers en réponse à des AAP internationaux et vers le pilotage des projets lauréats. Il poursuit cette mission notamment avec une veille à destination de la communauté desservie par la MMSH. En outre, depuis 2020, il contribue à la (re)création d'un réseau de recherche international coordonné par la MMSH, qui fait suite au précédent réseau RAMSES, sur la thématique de recherche « la Méditerranée et le monde de la Préhistoire à nos jours ». La formalisation de tous les partenariats internationaux (enquête, cartographie et convention entre AMU et les partenaires) et la création d'un nouveau réseau de recherche sur la Méditerranée consolident le travail préexistant du service « Partenariats internationaux » de la MMSH (veille AAP, accompagnement au dépôt de dossiers et au pilotage des projets lauréats, etc.).

Composé d'une personne, le service recherches interdisciplinaires et transversales renforce le travail réalisé dans les axes et programmes de recherche par un appui aux dépôts de projets candidats aux AAP de l'unité ou nationaux, l'organisation des manifestations scientifiques (séminaires, journées d'étude) et la valorisation dans HAL de la production issue de ces recherches. Il a vocation à favoriser l'émergence de nouvelles thématiques.

Composé d'une personne, le service communication a réalisé un important travail sur l'identité de la MMSH avec une nouvelle charte graphique, l'animation d'un espace web, d'une lettre d'information et enfin d'un compte twitter pour relayer l'activité de structure. Le service a su s'adapter rapidement à la situation après l'attaque informatique qui a signé l'arrêt du site internet. Une partie des activités a été réorientée dans la collaboration à la refonte du site internet prochainement en ligne.

Pôles de compétences et plateformes d'Humanités numériques : HUMA-NUM, PUD, CARTOMUNDI et pôles de compétences nés au sein des services (médiathèque notamment). Issus des services techniques communs ou

parallèles à leur activité, les pôles de compétences et les plateformes participent de l'identité forte de la MMSH, sur site et à l'échelle nationale. Ils sont accompagnés d'actions de sensibilisation ou de formation et confortent l'un des axes de réflexion scientifique entourant les Humanités numériques.

Atouts des services techniques communs

Les services de la MMSH ont su tisser des liens étroits avec d'autres services ou infrastructures du site, ou à l'échelle nationale, qui ont permis de dépasser certains moments critiques et de renforcer les collaborations internes et externes pour une optimisation des processus. Ces liens se sont traduits par l'intérim du service informatique de l'OSU Pythéas auprès du service informatique de la MMSH, à l'occasion du départ en retraite du responsable, avec des liens forts qui perdurent ; le soutien du SSI de la délégation CNRS à l'occasion d'une cyberattaque dont les conséquences sont encore visibles au moment de la visite HCÉRES (indisponibilité du site internet). Ils se sont aussi concrétisés par la collaboration avec le SCD et l'ABES dans le cadre de la Médiathèque, qui devrait permettre d'atténuer les risques liés à la pyramide des âges et aux futurs départs en retraite puisque les outils déployés sont investis par une communauté large à l'échelle nationale (Sudoc, Calames etc.) et que des collaborations fructueuses ont été mises en place dans le cadre de l'établissement. Ils ont donné lieu à la mise en place d'un pôle éditorial à l'échelle de l'établissement, hébergé et soutenu par la MMSH, en vue de faire évoluer les pratiques éditoriales pour une publication scientifique ouverte.

Points de vigilance sur les services techniques communs

En matière de ressources humaines, bien que les effectifs paraissent étoffés et les équipes bien constituées (expertise, compétences), certains services ont vu croître leur activité sans que des départs aient été remplacés. Le service logistique a connu une baisse des effectifs ; or il fait face à un accroissement de l'activité notamment dû à l'extension du bâtiment qui accueille de nouvelles équipes et une animation croissante. En parallèle, il doit gérer les difficultés liées à la vétusté des locaux d'origine, ce qui induit une surcharge de travail pour une équipe réduite. La médiathèque a connu une reconfiguration utile et un soutien du SCD mais elle fait encore face à des carences. En ce qui concerne la BIAA, le comité souligne des fragilités dans la rubrique du rapport intitulée « Degré de mutualisation des moyens des unités ».

DEGRÉ DE MUTUALISATION DES MOYENS DES UNITÉS

Les services mutualisés au sein de la MMSH concernent essentiellement les infrastructures et le fonctionnement quotidien : logistique, informatique, communication et services de documentation, dont bénéficient largement les 10 unités.

Pour des raisons historiques (notamment dues aux variations de la politique du CNRS en la matière selon les époques), une partie des UMR de la MMSH (souvent des équipes anciennes et bien soutenues par leurs tutelles) disposent en propre de postes qui recoupent partiellement ce qui est proposé par la MMSH : édition, soutien au montage de projet, communication, science ouverte. De même, certains postes officiellement mutualisés sont, en pratique, affectés à un seul laboratoire (par exemple un des postes d'archiviste). La gestion de cette situation est particulièrement épineuse et les efforts de mutualisation, malgré une forte volonté de la direction de la MMSH, atteignent nécessairement leurs limites, étant donné la disparité des situations et le nombre des interlocuteurs. Il n'en faut pas moins souligner la grande qualité des services de la MMSH, qui tendent de plus en plus à se substituer à ceux des unités propres (lesquels, par manque de personnel, ne sont plus en mesure de répondre aux besoins), par exemple pour ce qui est de l'informatique.

Pour ce qui concerne les locaux, la surface propre à chaque laboratoire est très variable, de 1 à 10 selon les unités (de 72 m² pour l'IMAf à 880 m² pour le CCJ). Seules trois unités possèdent également des locaux à l'extérieur (l'IRAA, unité historiquement multi-sites, à Pau, Lyon et Paris ; l'IMAf, dont le centre aixois est une antenne de l'UMR située à Aubervilliers ; MESOPOLHIS, unité née en 2021 de la fusion d'une UMR de la MMSH [LAMES] et d'une EA de Science-Po Aix). Grâce à l'extension (bâtiment livré en septembre 2019), les unités disposent désormais toutes d'une surface qu'elles estiment adéquate : bureaux de chercheurs et de doctorants, salles de réunion et de convivialité, salles de séminaires. Un certain nombre de bureaux sont encore occupés par des archives de chercheurs : la MMSH a en projet un plan de gestion commune de ces archives, qui serait hautement bénéfique.

Pour l'international, un premier volet concerne l'aide au montage de projets internationaux. Les principaux bénéficiaires (en nombre d'appels soutenus) sont les laboratoires TELEMME et LAMES (devenu MESOPOLHIS en 2021) ; viennent ensuite IDEMEC, IREMAM et TDMAM. Un second volet concerne le partenariat avec le Maghreb dans le domaine de l'archéologie : de manière logique, ce sont les laboratoires CCJ, LA3M et LAMPEA qui y sont le plus impliqués.

De son côté, l'activité éditoriale de la MMSH en relation avec les professionnels de l'édition des unités fédérées a bénéficié de facteurs conjoncturels qui ont favorisé sa reconfiguration depuis 2018 : un départ en retraite remplacé, l'émergence de recommandations nationales en faveur de pôles éditoriaux pour faire évoluer les pratiques de la publication scientifique, et des appels à projets orientés vers la science ouverte et les pratiques innovantes. Ainsi, les renégociations en cours de certains contrats liant la MMSH avec des maisons d'édition

commerciales autour des collections, ainsi que le déploiement de la chaîne d'édition structurée Métopes propagée aux acteurs de l'édition du site, sont des démarches volontaristes qui répondent à la politique de science ouverte des tutelles AMU et CNRS. Elles ont démarré dans le contexte d'un pôle éditorial récent, qui est hébergé dans la nouvelle aile de la MMSH et rassemble un grand nombre des professionnels de l'édition des laboratoires fédérés sur une base volontaire (voir *supra*).

Dans les collections de la MMSH, les ouvrages parus pendant la période considérée ont été dirigés par des chercheurs ou enseignants-chercheurs relevant des unités LAMES (actuellement MESOPOLHIS), TELEMMe, IDEMEC, IRAA, FRAMESPA (UMR 3156) et CEDEJ (UAR 3123), ces deux dernières non rattachées à la MMSH, souvent par une codirection avec des personnes de différents laboratoires. C'est le laboratoire TELEMMe qui semble le plus actif en ce domaine, suivi par le LAMES (MESOPOLHIS).

Le pôle Bibliothèques et archives, quant à lui, est une plateforme documentaire interdisciplinaire qui fédère différentes équipes dont les membres développent une offre de service mutualisée. Elle est héritière d'une situation historique complexe, dans laquelle, originellement, la MMSH ne faisait qu'héberger les bibliothèques propres de la moitié de ses laboratoires, sans soutien humain : les départs progressifs de leurs personnels (retraite, mutations etc.) ainsi que la crise sanitaire les ont conduites à se tourner vers la MMSH ; à l'exception du LA3M, les personnels et locaux des UMR sont désormais mutualisés et le fonctionnement est commun, même si les agents (exceptée la cheffe de service) sont affectés à leur laboratoire d'origine. En pendant aux bibliothèques propres, la Médiathèque générale, véritable fleuron de la MMSH, rassemble depuis la création de la Maison la documentation des cinq autres laboratoires (IDEMEC, IMAF, IREMAM, LAMES, TELEMMe).

Il faut souligner ici aussi la difficulté inhérente à cette situation (multiplicité d'interlocuteurs, héritage historique différent, variations dans les conditions de travail et les protocoles de catalogage selon les bibliothèques etc.) et les efforts déployés par la direction de la MMSH dans le sens d'une mutualisation des bibliothèques, laquelle est désormais presque achevée alors que d'importantes réticences l'avaient freinée lors des précédents contrats : en témoignent la création du pôle Bibliothèques et archives, la mise en place d'informations communes et l'accès à des ressources mutualisées (station de numérisation en libre-service, salle de travail multimédia etc.). La principale difficulté à laquelle il a fallu faire face dans la période évaluée est celle qui concerne la Bibliothèque d'Antiquité d'Aix (BiAA). Cette dernière est l'ancienne bibliothèque de laboratoire du Centre Camille-Jullian (avec rattachement ultérieur du TDMAM et de l'IRAA), à laquelle est affecté un personnel de la MMSH (IE CNRS, mutualisé), qui doit gérer une équipe de personnel ne relevant pas de la MMSH mais du CCJ. La situation actuelle de la BiAA est critique : elle a en effet été victime d'infiltrations dues au report de travaux d'étanchéité dans le bâtiment qui ont entraîné de très graves dommages sur les collections patrimoniales (nombreux ouvrages détruits). Outre ces pertes matérielles, une des conséquences les plus graves est l'épuisement professionnel de la responsable (en arrêt maladie depuis septembre 2022), qui peut s'expliquer par la lourdeur des charges qui résulte du manque de personnel : l'un des agents étant passé au service édition, il ne reste plus qu'un technicien CNRS et un adjoint technique AMU actuellement en congé longue maladie. On ne peut que souscrire au projet de la direction, qui vise à intégrer la BiAA à l'UAR d'ici janvier 2024 (en faisant ainsi une bibliothèque de la MSH), tout en recommandant un point d'attention spécifique à la gestion du personnel et à l'élaboration d'un projet en concertation. Au pôle documentaire sont également rattachés les services d'archives et la Bibliothèque de préhistoire (LAMPEA). Par ailleurs, le laboratoire MESOPOLHIS, créé en 2021, dispose de son propre centre documentaire (2 bibliothécaires, issus de l'équipe de l'IEP d'Aix).

D'une manière générale, la MMSH fournit aux unités hébergées un environnement qui est unanimement reconnu comme ultra-favorable et dont toutes se félicitent. Une grande partie de la réussite de la MMSH repose sur le fait de procurer, fondamentalement, des espaces communs, premier élément permettant de créer du lien entre les personnes et les institutions.

Un point de vigilance, cependant, se situe au niveau des instituts. Créés à l'issue du LabexMed (2019), les deux instituts (Arkaia et SoMuM) ont été dotés par le redéploiement d'un important financement (environ 700 000 € au total), qui néanmoins est destiné uniquement à la formation et la recherche. Ces deux instituts, qui sont théoriquement des programmes et n'ont donc pas de personnel propre, ont en pratique tous les pouvoirs d'une structure : ainsi, leur sont actuellement affectés 6 personnels AMU avec des missions (gestion, humanités numériques, édition, valorisation) qui, pour une bonne part, font redondance avec les services de la MMSH sans que cette dernière en bénéficie. Inversement, aucun personnel n'est apporté sur des postes où cela pourrait être crucial, comme la logistique ; or ces deux instituts tirent largement avantage du fait qu'ils sont hébergés dans les locaux de la MMSH. Théoriquement, cette dernière devrait leur assurer un appui logistique, technique et gestionnaire, ce que, dans la pratique et à effectifs constants, elle n'est pas en mesure de faire, son personnel ayant déjà ses missions propres. Dans ces conditions, la prétention de la MMSH à être mieux intégrée à la gouvernance des instituts apparaît comme pleinement légitime. La présence de ces deux partenaires est à la fois un atout majeur — par le dynamisme et les synergies ainsi impulsés, soutenus par d'importants moyens — peut-être aussi un facteur pouvant encore accroître la complexité de l'offre scientifique du site, avec le risque d'une mise en concurrence, qui serait délétère.

PERTINENCE DE LA STRATÉGIE SCIENTIFIQUE, COMPLÉMENTARITÉ / INSERTION PAR RAPPORT AUX AUTRES STRUCTURES FÉDÉRATIVES PRÉSENTES SUR CE SITE

L'article 2 de la charte de 2019 sur les MSH stipule : « Les MSH sont les acteurs pivots de la recherche et de l'innovation méthodologique en SHS et sur les sites. Les priorités scientifiques des MSH font écho aux priorités du site » ; et : « Les MSH facilitent le contact entre les grandes initiatives du site ».

La stratégie scientifique de la MMSH s'inscrit pleinement dans le cadre de recherche prôné par sa tutelle universitaire AMU en concentrant ses actions sur les études méditerranéennes, qui sont depuis sa création sa raison d'être : le tropisme méditerranéen fait l'originalité et l'excellence de la MMSH. Néanmoins, cette identité scientifique forte et l'impression d'imbrication entre la MMSH et les unités qu'elle héberge peuvent compliquer les relations avec les laboratoires extérieurs, réunis au sein de la Maison de la Recherche.

D'autre part, la MMSH a su adapter sa politique aux nouvelles priorités fixées par la charte de 2019, comme cela a été souligné par ailleurs.

En dépit de la structuration de collaborations avec différentes entités (facultés et USR) présentes sur le site dans le cadre notamment des instituts Arkaia et SoMuM et de la volonté affichée de créer des liens avec la Maison de la Recherche (Fédération Crisis) et de l'Unité d'Appui et de Recherche Maison Asie-Pacifique, la MMSH n'est pas parvenue à formaliser des accords avec d'autres structures fédératives disposant comme elle de locaux, infrastructures et personnels propres. Si cette situation souligne le rôle moteur joué par la MMSH et ses personnels dans le cadre des actions de recherche et de formation auxquelles elle est associée et participe au développement de compétences internes, cela contribue à faire peser sur la MMSH l'essentiel, voire l'intégralité, de l'effort logistique des actions menées.

RECOMMANDATIONS À LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Le comité de visite n'a que peu de recommandations à faire à la MMSH, dont l'engagement de la direction et celui de l'équipe d'appui ainsi que l'apport des laboratoires hébergés à la fédération sont marquants. La visite sur site a permis de constater cet engagement. Plutôt que des recommandations, le comité de visite souhaiterait exprimer deux points de vigilance plus directement adressés aux tutelles. Le premier concerne l'état de certains locaux documentaires et la nécessité absolue d'un soutien financier afin que soit remédié au plus vite et de manière durable aux problèmes d'infiltration et d'humidité mais aussi aux problèmes de charge pesant sur le personnel. Le second point de vigilance concerne la politique de site et ce qui nous semble être un nécessaire travail de fédération à mener : la MMSH est désormais environnée par une « Maison de la recherche », une « Maison Asie-Pacifique », deux instituts interdisciplinaires nés de la fin du LabexMed. Il serait bon d'articuler entre elles ces structures en s'appuyant sur la MMSH comme lieu de fédération qui a fait ses preuves depuis sa création. Étant donnée la situation tendue sur la question des postes relevée par les deux tutelles lors de l'entretien, cela permettra une réelle mise en commun des services d'appui à la recherche.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE DE LA VISITE

Début : lundi 5 décembre 2022 à 8h30

Fin : lundi 5 décembre 2022 à 15h

Entretien réalisé : en hybride (et non en présentiel comme prévu, en raison d'une grève de la SNCF)

SITE DE LA VISITE

Institution : MMSH

Adresse : 5, rue du Château de l'Horloge – CS 90412 – 13097 Aix-en-Provence cedex 2

PROGRAMME DES ENTRETIENS

08h30 – 09h00	Réunion à huis-clos du comité d'experts
09h00 – 09h30	Réunion avec la direction de la MMSH
09h30 – 10h30	Réunion plénière
10h30 – 11h00	pause-café
11h00 – 11h30	Rencontre à huis-clos avec les tutelles : VP recherche, CNRS
11h30 – 12h30	Réunion à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche
12h30 – 13h15	Déjeuner de travail
13h15 – 13h45	Visite des locaux de la MMSH
13h45 – 14h15	Rencontre à huis clos avec l'équipe de direction de la MMSH (direction, direction adjointe, deux chargés de mission)
14h15 – 15h00	Délibération du comité d'experts à huis clos et préparation du rapport

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au
rapport d'évaluation des experts Hcéres
N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-06

Dossier suivi par : Cécile Merle
Tél : 04 13 94 95 90
cecile.merle@univ-amu.fr

Vos réf :
DER-PUR230023311 - MMSH - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Marseille, le mercredi 1er mars 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail du 25/01/2023 dans lequel vous me communiquez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité de Recherche MMSH - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

La MMSH remercie le comité d'évaluation de l'attention qu'il a portée à son bilan écrit, et de l'écoute qu'il a consacrée aux personnels et à la direction de la Maison le jour de la visite malgré les mauvaises conditions dans lesquelles elle s'est déroulée en raison de la grève SNCF. Les forces et faiblesses de l'UAR ont été bien mises en exergue et la direction n'a aucun commentaire de fond à apporter au rapport.

Comme demandé dans ledit mail, je vous indique qu'Aix-Marseille Université et le CNRS n'ont pas d'observation à formuler.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



Eric BERTON



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)